



# Adresse bibliographique

Règles de catalogage RDA-FR  
relatives aux manifestations  
publiées depuis 2015

Programme Transition bibliographique  
Réseau national des formateurs

# Programme

## I. Les différentes mentions

## II. Les ressources non publiées

Mention de production

## III. Les ressources publiées

Mention de publication / Mention de diffusion-distribution /

Mention de fabrication :

A. Lieu(x)

B. Nom(s)

C. Date(s)

D. Cas particuliers

## IV. Le format Unimarc

# **I. ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE : LES DIFFÉRENTES MENTIONS**

**A. Différences ISBD / RDA-FR**

**B. Les mentions d'adresse dans RDA-FR**

**C. Règles communes**

**D. Éléments fondamentaux - Définitions –  
Sources**

# A. Différences ISBD / RDA-FR

- **Distinction** plus nette des notions de **publication** et de **distribution**.
- **Apparition** de la notion de **production**, à utiliser dans le cas des ressources non publiées ou destinées à un public restreint (littérature grise) (**nouveau**). ★
- **Indication** de la date de **copyright** lorsqu'elle correspond à la date de la manifestation (**zone nouvelle**). ★

## ISBD

4. Zone de la publication, distribution, etc.

- 4.1 Lieu de publication, de distribution, etc.  
Premier lieu  
Lieu suivant
- ;
- 4.2 Nom de l'éditeur, du distributeur, etc.
- [ ] 4.3 Mention de la fonction de distributeur, etc.
- ,
- 4.4 Date de publication, de distribution, etc.
- (
- 4.5 Lieu de fabrication
- :
- 4.6 Nom du fabricant
- ,
- 4.7 Date de fabrication

## RDA-FR

2: Identification des Manifestations et des Items

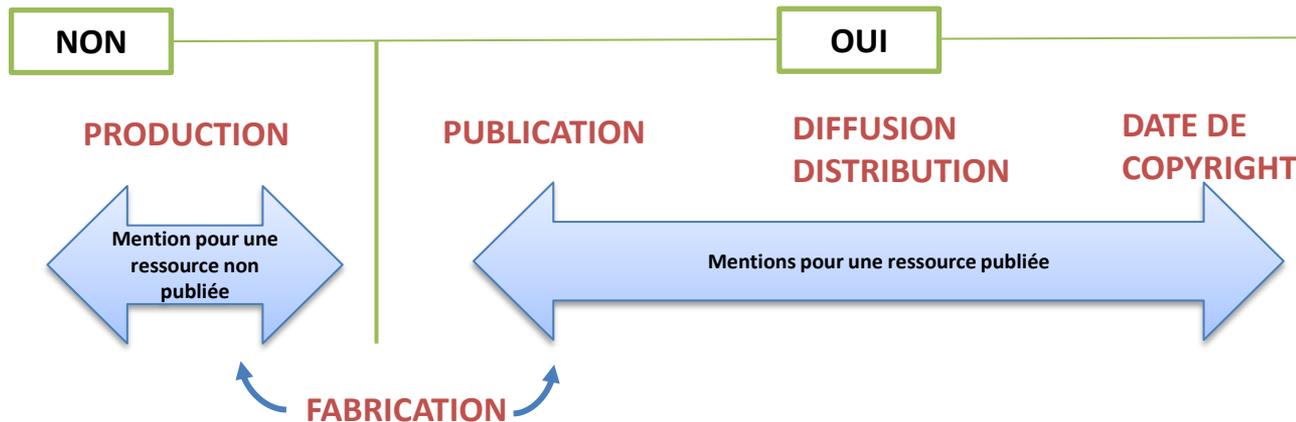
- 2.0: Objectif et champ d'application
- 2.1: Base pour l'identification de la ressource**
- 2.2: Sources d'information**
- 2.3: Titre
- 2.4: Mention de responsabilité
- 2.5: Mention d'édition
- 2.6: Numérotation des publications en série
- 2.7: Mention de production** ★
- 2.8: Mention de publication**
- 2.9: Mention de diffusion ou de distribution**
- 2.10: Mention de fabrication**
- 2.11: Date de copyright** ★

# B. Les mentions d'adresse dans RDA-FR

RDA-FR distingue 5 notions pour identifier une ressource.

**Ne concerne pas les documents qui suivent les règles du livre ancien.**

**1<sup>ère</sup> distinction à opérer : la ressource à décrire est-elle publiée ?**



- Ressource non publiée : mention de production, pouvant être complétée par une mention de fabrication si nécessaire.

*Ne pas renseigner les mentions de publication, distribution-diffusion.*

- Ressource publiée : mention de publication, complétée par les mentions de diffusion-distribution, fabrication, si nécessaire.

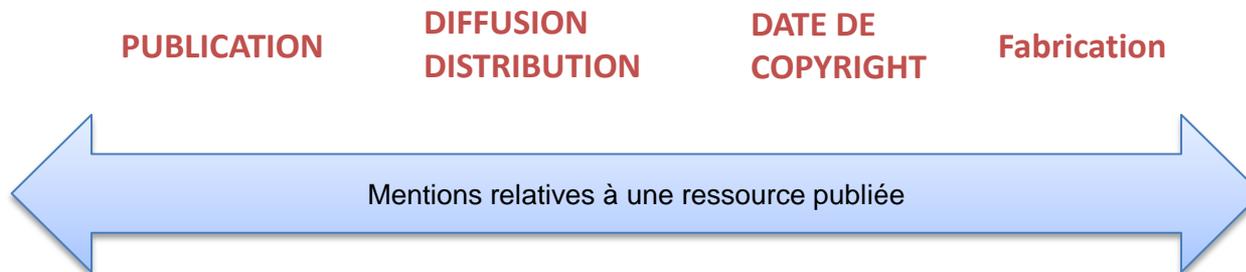
*Ne pas renseigner la mention de production.*

# Les mentions d'adresse dans RDA-FR

Les autres mentions dans la zone de l'adresse doivent servir à l'identification de la manifestation en précisant les informations relatives à la mise à disposition de la ressource auprès du public.

**Ne concerne pas les documents qui suivent les règles du livre ancien.**

**2<sup>e</sup> distinction à opérer** : Quelles mentions présentes sur une ressource publiée faut-il retenir ?



Par opposition à la mention de production, ces autres mentions supposent en règle générale, un travail d'édition de la ressource pour mise à disposition du public.

# C. Règles communes

## □ Règles générales de transcription :

- Transcrire **les lieux et les noms** sous la forme où ils figurent sur la source d'information.
  - Règles de transcription : **RDA-FR 1.7** : majuscules, symboles, sigles.
  - Règles de transcription : **RDA-FR 1.8** : nombres.
- Transcrire **les dates** en chiffres arabes
  - Règles de transcription : **RDA-FR 1.9**

## □ Règles en cas de plusieurs mentions de même nature :

Enregistrer la ou les mentions relatives au **fac-similé** ou à la **reproduction**.

Enregistrer toute mention relative à la ressource décrite, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

- Fac-similés et reproduction : **RDA-FR 2.7.1.3 / 2.8.1.3 / 2.9.1.3 / 2.10.1.3**

## □ Règles en cas de changements :

Faire une note sur le **changement** s'il est jugé **important** pour l'identification ou l'accès.

Faire une note générale si les **changements** ont été **nombreux**.

- Monographies en plusieurs parties / Publications en série / Ressources intégratrices :  
**RDA-FR 2.7.1.5 / 2.8.1.5 / 2.9.1.5 / 2.10.1.5**



*Se référer aux règles et exemples détaillés donnés dans la mention de publication.*

## **D. Éléments fondamentaux**

### **Définitions – Sources**

# Mention de production, publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Définitions

2.7 - Production	2.8 - Publication	2.9 - Diffusion-Distribution	2.10 - Fabrication
<p>Mention identifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le ou les <b>lieux de production</b>,</li> <li>▪ le ou les noms des <b>producteurs</b></li> <li>▪ la ou les <b>dates de production</b></li> </ul> <p>d'une ressource <b>sous une forme non publiée ou non commercialisée</b> : <i>ressource destinée à un public restreint ou privé.</i></p> <p><b>Ex. :</b> [Strasbourg] : Bibliothèque nationale et universitaire, [2013]</p> <p><b>En note</b> : Reproduction électronique d'un dessin de 1872.</p> <p><b>Commentaire</b> : Numérisation de conservation d'un dessin. La relation est exprimée sous la forme d'une note textuelle.</p> <p><b>Ne pas confondre ce terme avec :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production des ressources de cinéma, radio, télévision : <b>mentions de responsabilité</b> -&gt; <b>Œuvre</b> (voir Chapitre <a href="#">19</a>)</li> <li>▪ Production des enregistrements sonores -&gt; <b>Expression</b> (voir Chapitre <a href="#">20</a>)</li> </ul>	<p>Mention identifiant :</p> <p>le ou les <b>lieux de publication</b>,</p> <p>le ou les <b>éditeurs</b>,</p> <p>la ou les <b>dates de publication</b> d'une ressource.</p>	<p>Mention identifiant :</p> <p>le ou les <b>lieux de diffusion</b>,</p> <p>le ou les <b>diffuseurs</b>,</p> <p>la ou les <b>dates de diffusion</b> d'une ressource</p> <p><b>Diffusion</b> : opérations commerciales et marketing mises en œuvre par les éditeurs.</p> <p><b>Distribution</b> : financement, stockage, promotion, envoi des ressources produites. Elle a en charge leur circulation physique et la gestion des flux financiers qui en découlent.</p> <p><b>Ex. :</b> Guerre &amp; paix dans l'Europe du Baroque 1614-1714 / Samuel Scheidt, Johann Hermann Schein... [et al.] ; Jordi Savall directeur. - [Paris] : Alia vox ; [France] : [Naïve distribution], [DL 2015].</p>	<p>Mention identifiant :</p> <p>le ou les <b>lieux de fabrication</b>,</p> <p>le ou les <b>fabricants</b>,</p> <p>la ou les <b>dates de fabrication</b> d'une ressource</p> <p><b>Impression</b> : ensemble des exemplaires d'une monographie tirés en une seule fois ou en une seule opération à partir de la même composition typographique ou à partir d'une même matrice.</p>

# Mention de production, publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Sources

	<a href="#">2.7</a> - Production	<a href="#">2.8</a> - Publication	<a href="#">2.9</a> - Diffusion-Distribution	<a href="#">2.10</a> - Fabrication
<b>Prendre par ordre de préférence</b>				
<b>Lieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom du producteur</b> (<a href="#">RDA-FR 2.7.4.2</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom de l'éditeur</b> (<a href="#">RDA-FR 2.8.5.2</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom du diffuseur ou du distributeur</b> (<a href="#">RDA-FR 2.9.5.2</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom du fabricant</b> (<a href="#">RDA-FR 2.10.5.2</a>)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>une autre source dans la ressource elle-même (<a href="#">RDA-FR 2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">RDA-FR 2.2.4</a></li> </ul>				
<b>Nom</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du titre propre</b> ;</li> <li>une autre source dans la ressource elle-même (<a href="#">RDA-FR 2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">RDA-FR 2.2.4</a></li> </ul>			
<b>Date</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du titre propre</b></li> <li>une autre source dans la ressource elle-même (<a href="#">RDA-FR 2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">RDA-FR 2.2.4</a></li> </ul>			
<p>Pour les <b>monographies en plusieurs parties</b> et les <b>publications en série</b> : prendre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la date de début dans la <b>première livraison</b></li> <li>la date de fin de publication dans la <b>dernière livraison</b></li> </ul>				

# Mention de production, publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Éléments à renseigner

### ❑ Mention de production ([2.7](#))

- Le lieu de production
- Le nom du producteur
- **La date de production** → Seul élément obligatoire

### ❑ Mention de publication ([2.8](#))

- **Le lieu de publication**
- **Le nom de l'éditeur** } Éléments obligatoires
- La date de publication, ou la date de dépôt légal qui peut tenir lieu de date de publication si elle est présente.

Trois éléments peuvent compléter la mention de publication, notamment pour dater la ressource en l'absence de date de publication (voir l'ordre des dates donné en [2.8.7.6](#)) :

- ❑ Mention de diffusion ou de distribution (lieu, nom, date) ([2.9](#))
- ❑ Mention de fabrication (lieu, nom, date) ([2.10](#))
- ❑ Date de copyright si elle correspond à la date de publication de la ressource ([2.11](#)).

La date est un élément obligatoire : elle est choisie en fonction des sources disponibles ([RDA-FR, §2.8.7.6](#)).

# Mention de production, publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Éléments fondamentaux

2.7 - Production	2.8 - Publication	2.9 – Diffusion ou Distribution	2.10 - Fabrication
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Lieu</b> de production : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>Nom</b> du producteur : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>Date</b> de production : <b>obligatoire</b></li> </ul> <p><b>Ex. :</b>  <b>Mention de production :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 214 #1\$aParis\$cMuseum d'histoire naturelle\$d2015 -&gt; thèse originale reproduite à l'identique à des fins de conservation ou à la demande</li> <li>▪ 214 #1\$d2014 -&gt; thèse originale</li> <li>▪ 214 #1\$a[Lieu de production inconnu]\$c[producteur inconnu]\$d[1904]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Lieu</b> de publication : <b>obligatoire</b></li> <li>▪ <b>Nom</b> de l'éditeur : <b>obligatoire</b></li> <li>▪ <b>Date</b> de publication ou, à défaut, date de dépôt légal <b>si elle existe : obligatoire.</b> <u>Sinon</u> on prendra la date selon l'ordre donné en 2.8.7.6</li> </ul> <p><b>Ex. :</b>  <b>Mention de publication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$dDL 1987</li> <li>▪ 214 #0\$a[Lieu de publication inconnu]\$c[éditeur inconnu]\$d2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Lieu</b> de diffusion ou distribution : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>Nom</b> du diffuseur ou distributeur : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>La date de diffusion ou distribution: obligatoire en l'absence de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Date de publication</li> <li>- Date de dépôt légal</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Ex. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mention de publication :</b> 214 #0\$aSeysse\$cChampvallon</li> <li><b>Mention de diffusion :</b> 214 #2\$d1987</li> <li>▪ <b>Mention de publication :</b> 214 #0\$a[Lieu de publication inconnu]\$c[éditeur inconnu]</li> <li><b>Mention de diffusion :</b> 214 #2\$aParis\$cVirgin France</li> <li><b>Date de copyright :</b> 214 #4\$dC 2001</li> </ul> <p><i>Les éléments mention de diffusion ou distribution, fabrication ont la même structure que la mention de publication et obéissent aux mêmes règles.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Lieu</b> de fabrication : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>Nom</b> du fabricant : <i>facultatif</i></li> <li>▪ <b>La date de fabrication (= achevé d'imprimer, date d'impression) : obligatoire en l'absence de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Date de publication</li> <li>- Date de dépôt légal</li> <li>- Date de diffusion ou distribution</li> <li>- Date de copyright</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Ex. :</b>  <b>Mention de publication :</b> 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard  <b>Mention de fabrication :</b> 214 #3\$d2015</p>

**Consigne Sudoc :** pour les images animées donner, en plus de la mention de publication, la mention de diffusion ou distribution lorsqu'elle est présente sur la ressource, même si les 2 sont identiques.  
 Pour les enregistrements sonores : transcrire la mention de diffusion ou distribution seulement si c'est nécessaire à l'identification de la ressource.

## II. LES RESSOURCES NON PUBLIÉES

**RAPPEL : UTILISER LA MENTION DE  
PRODUCTION POUR RENSEIGNER  
L'ADRESSE**

# Mention de production. [RDA-FR 2.7](#)

- **Définition** : mention identifiant le ou les **lieux de production**, le ou les **producteurs** et la ou les **dates de production** (inscription matérielle, enregistrement, fabrication, construction) d'une ressource sous une forme non publiée (*contenu et support créés simultanément*).

*Ne pas confondre ce terme avec :*

- Production des ressources de cinéma, radio, télévision  
: **mentions de responsabilité (apport intellectuel)**

➔ **Œuvre**

- Production des enregistrements sonores

➔ **Expression**

# La mention de production

## (ne concerne pas les documents anciens)

Type de ressource	Exemples
Ressources sous forme non publiée	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ tirages photographiques originaux,</li><li>▪ albums de photographies de famille,</li><li>▪ captations et enregistrements personnels,</li><li>▪ manuscrits originaux,</li><li>▪ lettres originales,</li><li>▪ dessins</li></ul>
Ressources qui ne sont pas, ou pas encore, dans un état publiable	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ documents préparatoires ou de travail : maquettes,</li><li>▪ épreuves corrigées ou non de texte ou de musique imprimée,</li><li>▪ états d'estampes avant publication,</li><li>▪ négatifs photographiques,</li><li>▪ matrices</li></ul>
Ressources destinées à un usage privé ou restreint	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ sous une forme publiable : vidéos institutionnelles, audiovisuel d'entreprise</li><li>▪ sans forme particulière : littérature grise, rapports de recherche</li></ul>
Thèses et autres travaux universitaires sous une forme non remaniée en vue d'une publication commerciale	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ thèse, mémoire... : version de soutenance</li></ul>
Reproductions effectuées à la demande et <b>non mises à la disposition de tous</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ images numérisées non mises en ligne</li><li>▪ microformes (pour conservation)</li></ul>

# Mention de production : Sources

Choisir les sources suivantes (par ordre de préférence)

**LIEU**

la même source que celle **du nom** du producteur  
([2.7.4.2](#))

**NOM**

la même source que celle **du titre** propre

**DATE**

une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;

une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

(par ordre de préférence ):

matériel d'accompagnement,

déclaration de dépôt légal,

autres descriptions publiées de la ressource,

conteneur qui n'est pas publié comme faisant partie de la ressource elle-même, toute autre source disponible)

# Mention de production : lieu 1/2

## **Élément facultatif.**

### **2.7.2.3. Enregistrement du lieu de production**

Transcrire le lieu de production sous la forme où il figure sur la source d'information ([2.7.1.4](#)).

Si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être **fictif** ou nécessite des précisions, **faire une note** indiquant le nom de lieu réel, etc.

**Cas particuliers** : pour les thèses et autres travaux universitaires non publiés, **ne pas enregistrer de lieu de production** ([2.7.2.1](#)).



### **2.7.2.4. Plus d'un lieu de production**

Enregistrer les noms de lieu dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

### **2.7.2.5. Lieu de production dans plus d'une langue ou d'une écriture**

Enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre.

Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier.

# Mention de production : lieu 2/2

## **2.7.2.6. Lieu de production non disponible dans la ressource décrite**

### ▪ **2.7.2.6.1. Lieu de production connu :**

Fournir le nom de la localité entre [ ]. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

### ▪ **2.7.2.6.2. Lieu de production probable :**

Fournir le nom de la localité suivi d'un point d'interrogation et entre [ ]. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

Ex. :

- [Paris ?] : ville incertaine
- [Avon ?, Seine-et-Marne] : ville incertaine mais division administrative incluse

### ▪ **2.7.2.6.3. Pays, province, État, région, département, etc. de production connu**

Indiquer la division administrative la plus précise connue.

Ex. :

[Bouches-du-Rhône]

### ▪ **2.7.2.6.4. Pays, province, État, région, département, etc. de production probable**

Indiquer la division administrative la plus précise probable.

Ex. :

[Haïti ?]

### ▪ **2.7.2.6.5. Pays, province, État, région, département, localité de production non identifié**

Enregistrer : **[Lieu de production inconnu]**

## **2.7.3. Forme parallèle du lieu de production**

Élément **facultatif**. Ne pas signaler les omissions.

Enregistrer la forme parallèle française si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

# Mention de production : nom 1/2

## **Élément facultatif.**

### **2.7.4.3. Enregistrement du nom du producteur**

Transcrire le nom du producteur sous la forme où il figure sur la source d'information ([2.7.1](#)).

**Ex. :**

CETE Méditerranée

Si le nom tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom réel, etc.

**Cas particuliers : pour les thèses et autres travaux universitaires non publiés, ne pas enregistrer le nom du producteur ([2.7.4.1](#)).**

### **2.7.4.4. Mention de fonction**

L'omettre, sauf si nécessaire, et telle qu'elle figure sur la source d'information ou ajouter un terme français indiquant la fonction, entre [ ].

**Ex. :**

SDMO [producteur] Précision de la fonction de chaque producteur pour une vidéo d'entreprise.

### **2.7.4.5. Plus d'un producteur**

Enregistrer les noms des producteurs dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

### **2.7.4.6. Nom du producteur dans plus d'une langue ou d'une écriture**

Enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

## 2.7.4.7. Nom du producteur **non disponible** dans la ressource décrite

### ▪ 2.7.4.7.1 Producteur restitué de manière **certaine** :

Enregistrer le nom restitué sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource entre [ ]

Indiquer en note la source d'information utilisée.

### ▪ 2.7.4.7.2 Producteur restitué de manière **incertaine** :

Enregistrer le nom du producteur probable suivi d'un point d'interrogation entre [ ]

Indiquer en note la source d'information utilisée.

### ▪ 2.7.4.7.3 Producteur **non identifié**

Enregistrer : **[producteur inconnu]**

## 2.7.5 Forme **parallèle** du nom du producteur

Élément **facultatif**. Ne pas signaler les omissions.

Enregistrer la forme parallèle française si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

# Mention de production : date

**2.7.6.1.** Une date de production est une date associée à l'inscription matérielle, l'enregistrement, la fabrication, la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée.

**2.7.6. Date de production : seul élément obligatoire.**

*Les autres éléments sont facultatifs et peuvent être omis (selon les décisions des agences).*

*En cas de présence d'une date de copyright ou de protection (rare) pour une ressource non publiée, celle-ci tiendra lieu de date de production (ex. audiovisuel d'entreprise : pour un public restreint).*

**Les thèses, et autres travaux universitaires, non publiés (version de soutenance) :**

▪ Seule la date de production est donnée : **année de soutenance**

**Ex. : en Unimarc : 214 #1\$d2015**



**2.7.6.3. Enregistrement de la date de production**

- Donner la date en chiffres arabes, **Ex.** : 1613 (*Sur la source d'information : « MDCXIII »*)
- Enregistrer uniquement l'année, sauf si des précisions sont nécessaires (identification...)

**2.7.6.3.3. Si la date est exprimée dans des calendriers différents :**

- Seule la date du calendrier grégorien est requise.
- Enregistrer ces dates (année) selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information
- Si la date qui figure dans la ressource ne correspond pas au calendrier grégorien, ajouter la date correspondante du calendrier grégorien entre [ ].

**Ex.** : Thermidor an 8 [juillet 1800]

**2.7.6.3.4. Dates inexactes**

Si la date telle qu'elle figure dans la ressource est connue pour être fictive ou erronée, enregistrer cette date et ajouter entre crochets la date réelle. Si nécessaire, donner une explication en note.

**Ex.** : 2051 [2015] (*coquille*)

**2.7.6.6. Date de production non identifiée**

**Restituer la date ou donner une date approximative (consigne Sudoc), sinon, enregistrer :**

« [date de production inconnue] »

# Quizz : mention de production

**Identifiez le(s) document(s) non concerné(s) par la mention de production :**

- Émission de radio
- Thèse (version de soutenance)
- Manuscrit
- Images numérisées non mises en ligne
- Thèse microfichée par l'ANRT

## III. LES RESSOURCES PUBLIÉES

**RAPPEL : UTILISER LA MENTION  
DE PUBLICATION (ET DIFFUSION,  
FABRICATION) POUR RENSEIGNER  
L'ADRESSE**

# Plusieurs éléments à combiner

**Mention de publication** : 2 éléments à renseigner obligatoirement :

- **Le lieu de publication**
  - **Le nom de l'éditeur**
  - La date de publication, ou la date de dépôt légal qui peut tenir lieu de date de publication, si présente
- 

Trois éléments peuvent compléter la mention de publication, notamment pour dater la ressource en l'absence de date de publication (voir l'ordre des dates donné en 2.8.7.6) :

- Mention de diffusion ou de distribution (lieu, nom, date)**
- Mention de fabrication (lieu, nom, date)**
- Date de copyright si elle correspond à la date de publication de la ressource.**

# Mention de publication, diffusion-distribution, fabrication :

## Sources

	<a href="#">2.8</a> - Publication	<a href="#">2.9</a> - Diffusion-Distribution	<a href="#">2.10</a> - Fabrication
	Prendre par ordre de préférence		
<b>Lieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom de l'éditeur</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom du diffuseur ou du distributeur</b> (voir <a href="#">2.9.5.2</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du nom du fabricant</b> (voir <a href="#">2.10.5.2</a>)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>une autre source dans la ressource elle-même (voir <a href="#">2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">2.2.4</a></li> </ul>		
<b>Nom</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du titre propre</b> ;</li> <li>une autre source dans la ressource elle-même (voir <a href="#">2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">2.2.4</a></li> </ul>		
<b>Date</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que celle <b>du titre propre</b> ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la même source que <b>celle du titre propre</b> ;</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>une autre source dans la ressource elle-même (voir <a href="#">2.2.2</a>)</li> <li>une des autres sources d'information précisées sous <a href="#">2.2.4</a></li> </ul>		
	Pour les <b>monographies en plusieurs parties</b> et les <b>publications en série</b> : prendre la date de début dans la première livraison la date de fin de publication dans la dernière livraison		

**A. LIEU(X)**

### 2.8.2.3 - Publication

Cet élément est **obligatoire** pour les ressources publiées.

### 2.9.2.3 – Diffusion ou Distribution

Cet élément est **facultatif**.

### 2.10.2.3 - Fabrication

Cet élément est **facultatif**, mais les notices du dépôt légal BnF le mentionne : choix d'établissement pour des raisons de gestion.

### Enregistrement du lieu

- **Transcrire** les lieux sous la forme où ils figurent sur la source d'information ([2.8.1.4](#) / [2.9.1.4](#) / [2.10.1.4](#)).
- **Inclure** à la fois le nom de la localité (ville, municipalité, etc.) et le nom de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) s'ils sont présents sur la source d'information.

#### **Ex. :**

Westport, Connecticut  
Burlington, VT, USA

**Commentaire** : précision de l'état et/ou du pays, transcrits tels qu'ils figurent sur la source d'information : sous forme abrégée ou complète et introduit par une « , » selon l'usage anglo-saxon.

Bazas (Gironde)

**Commentaire** : précision du département après le nom de la localité transcrit tel qu'il figure sur la source d'information, entre parenthèses selon l'usage typographique français.

**Lieu fictif** : si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être fictif, on fait une note en indiquant le nom de lieu réel.

**Ex. :** Paris

**En note** : En fait, publié à Montrouge

**Lieu nécessitant des précisions** : si le nom de lieu tel que transcrit nécessite des précisions, on fait une note indiquant le nom de lieu réel.

**Ex. :** Christiana

**En note** : Autre nom de la ville d'Oslo

# Mention de publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Lieu

## 2/5

### 2.8.2.4 - Publication

#### ❑ 2.8.2.4. Plusieurs lieux :

Seul **le 1<sup>er</sup> lieu est obligatoire**.

On enregistre les noms de lieu selon la typographie, la disposition sur la source d'information.

**Facultatif** : on peut indiquer les omissions en utilisant l'abréviation **[etc.]**

**Ex.** : Paris **Ou** Paris **[etc.]**

**Sur la source d'information** : « Paris – Louvain – Walpole, Ma. »



#### Consigne Sudoc :

- 214 : on signale les omissions par [etc.]
- 102 : on code le pays de chacune des villes citées en 214. On ajoute « \$aZZ » si les villes omises se trouvent dans des pays tiers. La ressource porte par exemple : Paris – Montréal – Rome :

**Ex.** : 214 #0\$aParis [etc.] (« etc. » désigne Montréal, Rome)

102 ##\$aFR\$aZZ

**Ex.** : 214 #0\$aParis [etc.] (« etc. » désigne Lyon, Grenoble)

102 ##\$aFR

## Lieu français

Si plus d'un lieu est mentionné sur la source d'information et que le premier lieu est à l'étranger, mais qu'une ville française est mentionnée sur la source d'information, **enregistrer aussi la ville française** ([2.8.2.4.2](#) / [2.9.2.4.1](#) / [2.10.2.4.1](#))

**Ex.** : 214 #0\$aLondon\$aParis **[etc.]**

102 ##\$aGB\$aFR\$aZZ

**Sur la source d'information** : «London, New York, Roma, Berlin, Paris »

[2.8.2.5](#) / [2.8.3.3](#) - Publication

[2.9.2.5](#) / [2.9.3.3](#) –  
Diffusion ou Distribution

[2.10.2.5](#) / [2.10.3.3](#) - Fabrication

### Lieu dans plus d'une langue ou écriture

- Si le lieu de publication figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre.
- Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier

 Voir RDA-FR [2.8.2.5](#) / [2.9.2.5](#) / [2.10.2.5](#)

### Forme(s) parallèle(s)

Elles sont **facultatives**.

Ne pas signaler les omissions.

- Enregistrer la forme parallèle française si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.
- S'il y a plus d'une forme parallèle enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information

 Voir RDA-FR [2.8.3.3](#) / [2.9.3.3](#) / [2.10.3.3](#)

### 2.8.2.6 - Publication

### 2.9.2.6 – Diffusion ou Distribution

### 2.10.2.6 - Fabrication

**Lieu non disponible** : Si le lieu n'est pas mentionné dans la ressource, fournir le lieu probable ([2.8.2.6](#) / [2.9.2.6](#) / [2.10.2.6](#))

▪ **Lieu connu** ([2.8.2.6.1](#) / [2.9.2.6.1](#) / [2.10.2.6.1](#)) :

Fournir le nom de la localité **entre [ ]** (ville, municipalité, etc.).

Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

**Ex.** : [Paris]

Nom de l'éditeur : Gallimard

Le lieu de publication n'est pas mentionné dans la ressource, mais il est connu.

▪ **Lieu probable** ([2.8.2.6.2](#) / [2.9.2.6.2](#) / [2.10.2.6.2](#)) :

• Fournir le nom de la localité probable **entre [ ]**, si le lieu est incertain.

Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification,

• Si seul le nom de la localité est fourni, le faire suivre de « ? » :

**Ex.** : [Munich ?]

• Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que le lieu est connu pour relever de cette division administrative, mais que le nom de la localité est incertain, ajouter un « ? » à la suite du nom de la localité probable.

**Ex.** : [Lake Placid ?, New York]

▪ **Lieu non identifié** ([2.8.2.6.5](#) / [2.9.2.6.5](#) / [2.10.2.6.5](#)) :

S'il n'est pas possible de déterminer (**catalogage document en main**) une localité connue ou probable, ni un pays, une province, un État, une région, un département, ... enregistrer :

[Lieu de publication inconnu]

[Lieu de diffusion inconnu] ou [Lieu de distribution inconnu]

[Lieu de fabrication inconnu]

Seul obligatoire

▪ **Lieu de publication non fourni** ([2.8.2.7](#)) :

dans **le cas de récupération de métadonnées**,

• soit en provenance d'un distributeur ou de l'éditeur (flux ONIX par ex.),

• soit dans les cas de conversion rétrospective, enregistrer :

[Lieu de publication non disponible]

### [2.8.4.3](#) - Publication

### [2.9.4](#) – Diffusion ou Distribution

### [2.10.4](#) - Fabrication

#### Adresse complète ([2.8.4.3](#) / [2.9.4](#) / [2.10.4](#)) :

C'est une adresse qui précise le lieu de diffusion – distribution ou fabrication.

Elle inclut le nom de la ville.

L'enregistrer si elle est jugée importante pour l'identification ou utile pour l'acquisition ou l'accès.

- **[2.8.4.3](#). Adresse complète de l'éditeur** : à enregistrer si elle permet de déduire le lieu de publication, restituer le nom de l'éditeur ou estimer la date de publication : dans le cas d'éditeur peu connu ou occasionnel.

Une adresse utile pour l'acquisition ou l'accès doit être enregistrée dans l'élément Coordonnées (RDA-FR, § [4.3.1](#)).

- **Ex. de l'adresse complète d'un diffuseur-distributeur ([2.9.4](#))** :

32 rue des Marais St Martin, Paris

Lieu de diffusion : Paris

***Sur la source d'information*** : « *En vente au bureau de la société chorale l'ENSEMBLE, 32 rue des Marais St Martin, Paris* »

- **Ex. de l'adresse complète d'un fabricant ([2.10.4](#))** :

gal. Colbert, [Paris]

Nom du fabricant : d'Aubert et de Junca

Lieu de fabrication : [Paris]

***Sur la source d'information*** : « *Imp : d'Aubert et de Junca, gal. Colbert* ». *L'adresse complète permet de déduire le lieu de fabrication.*

# Quizz - le lieu

Comment transcrire un nom de lieu incertain comme « Paris » ?

- [Paris]
- [Paris ?]
- [S.I.]

**B. NOM(S)**

# Mention de publication, diffusion ou distribution, fabrication

## Nom

1/6

<u>2.8.5.3</u> - Éditeur	<u>2.9.5.3</u> – Diffuseur ou distributeur	<u>2.10.5.3</u> - Fabricant
Cet élément est <b>obligatoire</b> pour les ressources publiées.	Cet élément est <b>facultatif</b> .	Cet élément est <b>facultatif</b> , mais les notices du dépôt légal BnF le mentionne : choix d'établissement pour des raisons de gestion.
<p><b>Transcrire les noms des éditeurs tels qu'ils figurent sur la publication (<u>2.8.1.4</u> et <u>2.8.5.3</u>)</b> : plus d'abréviation pour « édition... » :</p> <p><b>Ex.</b> : Éditions Cahiers d'art SARL</p> <p><b>Nom de famille (<u>2.8.5.3</u>) :</b> On enregistre le nom de l'éditeur tel qu'il est mentionné :</p> <p><b>Ex.</b> : Éditions Philippe Picquier Felix Meiner Verlag Dr. Rudolf Habelt GMBH</p>	<p><b>Transcrire les noms des diffuseurs ou des distributeurs sous la forme où ils figurent sur la source d'Information (<u>2.9.1.4</u> et <u>2.9.5.3</u>)</b></p> <p><b>Ex.</b> : Universal music France</p>	<p><b>Transcrire les noms des fabricants sous la forme où ils figurent sur la source d'information (<u>2.10.1.4</u> et <u>2.10.5.3</u>).</b></p> <p><b>Ex.</b> : abc graphic</p>

**Emploi des majuscules (1.7.2) :**  
On suit les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée, sans tenir compte de la typographie de la source d'information : on met une majuscule aux noms propres, substantifs de nationalité, substantifs en allemand...

RDA-FR donne des ex. qui viennent de RDA (avec majuscule pour les noms anglais), d'autres qui viennent de la France (**la BnF choisit pour l'instant de ne pas mettre de majuscule à l'article initial : alternative**)...

**Ex.** : **L**Harmattan, **l**es **B**elles **l**ettres (BnF), **O**xford **U**niversity **P**ress (nom d'éditeur transcrit selon la pratique anglo-saxonne), **B**ridge **r**ecords, Inc. (nom d'éditeur transcrit selon la pratique française. La source porte : « Bridge Records, Inc. »)...

### 2.8.5.3 - Éditeur

### 2.9.5.3 – Diffuseur ou distributeur

### 2.10.5.3 - Fabricant

#### Transcription des sigles (1.7.7.2 et [2.8.5.3](#) / [2.9.5.3](#) / [2.10.5.3](#)) :

- Ne transcrire **que le nom** et pas le logo ou la fantaisie graphique l'accompagnant.
- Si le nom figure sur la source uniquement sous la forme d'un **sigle**, **faire une note** pour donner la forme développée du nom, sauf s'il s'agit d'un diffuseur-distributeur, fabricant connu sous son sigle.

Cette note n'est pas nécessaire si la forme développée figure dans un autre élément de la description.

On transcrit les sigles sans points et sans espace tout en respectant les majuscules ou minuscules de la source d'information.

**Ex.** : Presses de l'enssib

M'O *et en note* : M'O = Musée d'Orsay

#### Enregistrement du nom ([2.8.5.3](#) / [2.9.5.3](#) / [2.10.5.3](#)) :

Si le nom tel que transcrit est connu pour être **fictif** ou nécessite des précisions, **faire une note** indiquant le nom réel, etc.

#### Plusieurs noms d'éditeurs ([2.8.5.5](#)) :

Si plus d'un nom d'éditeur figure sur la source d'information, **seul le premier nom est obligatoire, sauf dans certains cas (cf. [2.8.5.5.2](#) et [2.8.5.5.3](#))**.

**Ex.** : Éditions du Cerf

*Sur la source d'information, on a : « Editions du Cerf – Editions universitaires Fribourg »*

On enregistre les noms d'éditeurs selon la typographie, la disposition sur la source d'information.

**Facultatif** : on peut indiquer les **omissions** en résumant en français ce qui a été omis.

**Ex.** : le Centurion [avec 2 autres éditeurs]

**Sur la source d'information** : « Le Centurion, Desclée De Brouwer, Editions du Cerf »

#### Plusieurs noms de diffuseur/distributeur, fabricant ([2.9.5.5](#) / [2.10.5.5](#)) :

##### 2 options :

- **Soit** : enregistrer les noms **dans l'ordre** indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

**Ex.** :

P. Beuscher : Fortin

*Sur la source d'information, on a : « P. Beuscher, Fortin ».*

- **Soit** : enregistrer seulement **le premier nom** selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

**Facultatif** : indiquer l'**omission** des autres noms en résumant en français ce qui a été omis entre [ ].

**Ex.** :

P. Beuscher [avec 2 autres diffuseurs]

**Consigne Sudoc-BnF : on transcrit tous les éditeurs**



### 2.8.5.5 - Éditeur

#### Plus d'un éditeur (2.8.5.5.3) :

Si un **éditeur français** est cité mais n'est pas le 1<sup>er</sup> nom, on l'enregistre aussi :

**Ex.** : Louvain : Nauwelaerts ; Paris : Beatrice-Nauwelaerts

**Sur la source d'information** : « Louvain, Nauwelaerts, Freiburg, Herder, Roma, Desclée, Paris, Beatrice-Nauwelaerts »

2.8.5.5.2. Si un **éditeur correspondant à l'identifiant** (ISBN, ISMN...) est cité mais n'est pas le 1<sup>er</sup> nom, on l'enregistre aussi :

**Ex.** : IISMN : Karthala

**Sur la source d'information**, IISMN est cité en 1<sup>er</sup> mais l'ISBN correspond à Karthala.

**Ces 2 règles sont absentes des Guides de catalogage de la BnF et du Sudoc car la consigne est de transcrire tous les éditeurs.**



### 2.9.5.5 – Diffuseur ou distributeur

#### Plus d'un diffuseur ou distributeur (2.9.5.5.1)

##### **Cas particulier :**

Si sur la source d'information plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme diffuseur ou distributeur de la ressource, chacune associée à une zone géographique particulière, **privilégier le diffuseur ou le distributeur pour la France.**

Si ce critère ne s'applique pas, **enregistrer en priorité le nom du premier diffuseur ou distributeur** selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

### Édition à compte d'auteur

[RDA-FR ne donnant pas de consigne et nous laissant assez libre, on notera l'information qui est mentionnée sur la source : soit « chez l'auteur », soit le nom de l'auteur... (voir RDA-FR, [2.8.1.4](#) Enregistrement des mentions de publication).]

#### **J.e-cours ABES (10-12-2015) :**

Il est possible de compléter avec :

- un accès 7X2 avec un lien à l'autorité Personne / Collectivité
- un code de fonction « 650 » (éditeur commercial).



2.8.5.4 - Éditeur	2.9.5.4 – Diffuseur ou distributeur	2.10.5.4 - Fabricant
<p><input type="checkbox"/> <b>Fonction (2.8.5.4) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enregistrer, tel qu'il figure sur la source d'information, tout mot ou expression indiquant la fonction, autre que celle de publication, exercée par une personne, une famille ou une collectivité.</li> </ul> <p><b>Ex. : SAGE Publications on behalf of McGill University</b>  <i>Sur la source d'information : « Published by SAGE Publications on behalf of McGill University ».</i></p> <p><b>Facultatif :</b> si la fonction d'une personne, famille ou collectivité enregistrée dans le sous -élément Nom de l'éditeur n'est pas mentionnée de façon explicite ou que la fonction n'est pas évidente d'après le contexte, ajouter un terme indiquant la fonction.          Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre [ ].</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Fonction (2.9.5.4 / 2.10.5.4) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Omettre</b> toute mention figurant sur la source d'information qui indique la fonction de distribution, diffusion, fabrication exercée par une personne, famille ou collectivité.</li> </ul> <p><b>Facultatif :</b> s'il est nécessaire d'explicitement la fonction, enregistrer tout mot ou toute expression indiquant cette fonction tel qu'il figure sur la source d'information ou ajouter un terme français entre [ ].</p> <p><b>Ex. : New York Graphic Society [distributeur]</b>  <i>Sur la source d'information : « Distributed by New York Graphic Society ».</i></p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Nom dans plus d'une langue ou écriture (2.8.5.6 / 2.9.5.6 / 2.10.5.6) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre.</li> <li>Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b>Formes parallèles du nom (2.8.6 / 2.9.6 / 2.10.6) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enregistrer la forme parallèle française du ou des noms si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.</li> <li><b>Les formes parallèles sont facultatives. Ne pas signaler les omissions.</b></li> <li>S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des noms, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.</li> </ul>		

[2.8.5.7](#) - Éditeur[2.9.5.7](#) – Diffuseur ou distributeur[2.10.5.7](#) - Fabricant**Nom non disponible** dans la ressource décrite ([2.8.5.7](#) / [2.9.5.7](#) / [2.10.5.7](#)) **Nom restitué de manière certaine** ([2.8.5.7.1](#) / [2.9.5.7.1](#) / [2.10.5.7.1](#))

- Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun nom n'est mentionné mais que celui-ci peut être identifié de manière certaine à partir d'autres sources, enregistrer le nom restitué, entre [ ], sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource.
- Indiquer en note la source d'information utilisée.

**Ex.** : [V. Sustrac]

Mention de responsabilité : V. Sustrac

*Ressource dont le fabricant est aussi l'artiste. Dans ce cas, le nom peut être répété.*

[Agence Meurisse, diffuseur]

[par l'artiste au Musée de l'Imprimerie]

Fonction : ajout facultatif pouvant servir à distinguer le diffuseur du distributeur

 **Nom restitué de manière incertaine** ([2.8.5.7.2](#) / [2.9.5.7.2](#) / [2.10.5.7.2](#)) :

- On enregistre le nom de l'éditeur probable, **entre [ ], suivi d'un point d'interrogation**.
- On indique en note la source d'information utilisée.

**Ex.** : [L'Atalante ?]

En note : Editeur identifié d'après KVK

 **Nom non identifié** ([2.8.5.7.3](#) / [2.9.5.7.3](#) / [2.10.5.7.3](#)) :

On enregistre, selon les cas :

- « **[éditeur inconnu]** » (catalogage document en mains).
- « **[diffuseur inconnu ou distributeur inconnu]** »

**Alternative** : si la ressource décrite est une ressource publiée à l'étranger dont le nom du diffuseur ou distributeur pour la France est inconnu, enregistrer en note : **Diffusé en France** (voir [2.17.8](#))

- « **[fabricant inconnu]** » ou « **[imprimeur inconnu]** »

 **Nom de l'éditeur non fourni** ([2.8.5.8](#)) :

- On enregistre « **[éditeur non disponible]** » dans le cas de récupération de métadonnées :
- soit en provenance d'un distributeur ou de l'éditeur (flux ONIX par exemple),
- soit dans les cas de conversion rétrospective.

# Quizz – le nom

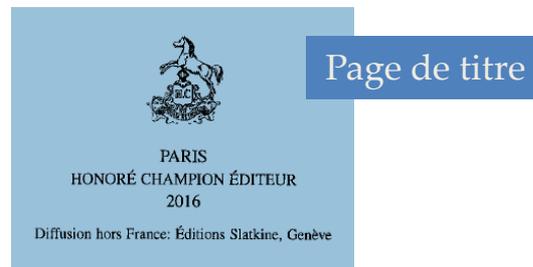
L'éditeur commercial mentionné sur la page de titre est : PUV. Que faut-il transcrire dans l'adresse ?

- PUV
- Presses universitaires de Vannes
- Presses univ. de Vannes

# Quizz – le nom

Quel serait votre choix pour rédiger la zone de l'adresse ?

- Paris : Honoré Champion, 2016
- Paris : Honoré Champion éditeur, 2016 ; Genève : diffusion hors France Éditions Slatkine
- Paris : H. Champion, 2016
- Paris : Honoré Champion éditeur, 2016



# Quizz – le lieu, le nom

Pour une thèse originelle, doit-on transcrire le lieu de production et le nom du producteur ?

- OUI
- NON

**C. DATE(S)**

## DÉFINITIONS :

- ❑ **Date de publication** : est une date associée à la publication, à la mise à disposition ou à l'émission d'une ressource. **RDA-FR [2.8.7.1](#)**.
  
  - ❑ **Date de dépôt légal** : un éditeur doit déposer des exemplaire au dépôt légal pour :
    1. Toute nouvelle publication chez lui (au sens commercial)
    2. Toute nouvelle édition (au sens bibliographique) = différence de contenu  
*Les retrages ne sont pas concernés.*
  
  - ❑ **Date de diffusion ou de distribution** : est une date associée à la diffusion ou à la distribution d'une ressource publiée ou mise à disposition du public. **RDA-FR [2.9.7.1](#)**.
  
  - ❑ **Date de copyright** : est une date associée à une revendication de protection en vertu du copyright ou d'un régime similaire. Les dates de copyright comprennent les dates de protection (pour les enregistrements sonores). **Une date de copyright ne sert à l'identification de la ressource que si ce copyright correspond à celui de la manifestation cataloguée.** **RDA-FR [2.11.1.1](#)**.
- Une date de copyright peut être à la fois date de la manifestation **ET** date de l'expression principale de la ressource :

  - date de la manifestation : on n'a qu'une date de cop. pour dater la mise à disposition de la ressource  
-> on la met en **214 #4\$dC**
  - date de l'expression principale : la date de cop. est clairement identifiée comme date de l'expression principale -> on la met en **100 \$f**
- ❑ **Date de fabrication** : est une date associée à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, etc. d'une ressource sous une forme publiée ou mise à disposition d'un public. **RDA-FR [2.10.7.1](#)**.



[2.8.7](#) - Date de publication

[2.9.7](#) - Date de diffusion ou Distribution

[2.10.7](#) - Date de fabrication

### Enregistrement de la date

Si la date est exprimée dans *des calendriers différents* :

- enregistrer ces dates (année) selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information.
- enregistrer obligatoirement la date du calendrier grégorien si elle est présente.

Donner les dates *en chiffres arabes* : il est possible de préciser en note que la date figure sur la source d'information en chiffres romains ou en toutes lettres.

**Ex.** : 2013

Sur la source d'information : « MMXIII »

- **La date** de publication ou, à défaut, la date de dépôt légal (précédée de « DL ») **si elle existe.**  
**Sinon** on prendra la date selon l'ordre donné en [2.8.7.6](#) :
  - date de diffusion ou de distribution,
  - à défaut, la date de copyright,
  - à défaut, la date de fabrication,
  - à défaut, une date de publication approximative,
  - à défaut, une date d'une source externe.

- **La date** de diffusion ou distribution **obligatoire** en l'absence de :
  - Date de publication
  - Date de dépôt légal

- **La date** de fabrication (= *achevé d'imprimer, date d'impression*) **obligatoire** en l'absence de :
  - Date de publication
  - Date de dépôt légal
  - Date de diffusion ou distribution
  - Date de copyright

**La date de publication est obligatoire pour les ressources publiées :**

- lorsque la date de publication ou de dépôt légal est disponible ;

- lorsque aucune date ne peut s'y substituer.

**En l'absence de date de publication, une autre date (date de diffusion ou de distribution, date de copyright ou date de fabrication) correspondant à la mise à disposition de la ressource, est obligatoire.**

# Mention de publication, diffusion ou distribution, fabrication

## DATE

3/6

2.8.7 – Date de publication

2.9.7 - Diffusion ou Distribution

2.10.7 - Fabrication

**Date inexacte ([2.8.7.3.4](#) / [2.9.7.3.4](#) / [2.10.7.3.4](#)) :**

- on enregistre cette date
- on ajoute la date réelle entre [ ]
- on peut donner une explication en note.

**Ex. : DL 1988 [1998]**

**Note : La publication porte une date de DL erronée : DL 1988. La date exacte a été restituée d'après la date de copyright et l'illustration de couverture (datée de 1993).**

Si la date est connue pour être **fictive ou erronée**, enregistrer cette date et ajouter entre [ ] la date réelle. Si nécessaire, donner une explication en note.

**Date de publication, diffusion ou distribution, restituée ([2.8.7.6.5](#) / [2.9.7.6.1](#))**

- **d'après d'autres dates présentes dans la ressource ou d'après des sources extérieures :**

-> donner entre [ ] cette date restituée et préciser en note la source de la date.

**Ex. : [1999]**

Note : Date prise dans la préface

- **Date approximative** : on indique une date la plus précise possible entre [ ]
- Si l'année probable est connue : on enregistre ainsi (**RDA FR 1.9.3**) :

**Ex. : [vers 2013] Ou [2013 ?]**

- Si la période probable est connue : on enregistre ainsi :

**Ex. : [entre 1968 et 1973]**

**Ex. : [191.]** : décennie approximative

-> Sous forme normalisée cela donnerait en 100 : 1#\$a191X

Commentaire : la ressource a été publiée entre 1910 et 1919 : décennie approximative.

# Mention de publication, diffusion-distribution, fabrication : DATE

## 4/6

<a href="#">2.8.7.6.5.4</a> - Date de publication non identifiée <a href="#">2.8.7.6.6</a> - Date de publication non fournie	<a href="#">2.9.7.6.1.3</a> - Date de diffusion ou de distribution non identifiée	<a href="#">2.10.7.6.1</a> - Date de fabrication non identifiée
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Date de publication non identifiée</b> : Si une date approximative de publication ne peut pas être déterminée, <b>document en main</b>, enregistrer :  <b>[date de publication inconnue]</b></li><li>▪ <b>Date de publication non fournie</b> (dans le cas de <b>récupération de métadonnées</b>, soit en provenance d'un distributeur ou de l'éditeur (flux ONIX par exemple), soit dans les cas de <b>conversion rétrospective</b>), enregistrer : <b>[date de publication non disponible]</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Date de diffusion/distribution non identifiée</b> : Enregistrer :  <b>[date de diffusion inconnue]</b> Ou <b>[date de distribution inconnue]</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Date de fabrication non identifiée</b> : Si la ressource décrite ne porte aucune date correspondant à sa mise à disposition présentée de manière formelle (ni date de publication, ni date de diffusion ou de distribution, ni date de copyright ou de protection utilisable, ni date de fabrication), <b>restituer de préférence la date ou la date approximative de publication</b> (voir RDA-FR, <a href="#">2.8.7.6.5</a>).</li></ul>

**Consigne Sudoc-BnF** : en l'absence de toute date identifiée, restituer une **date de publication** même approximative.



## Date de copyright - 2.11

5/6

La date de copyright est un élément obligatoire si ni la date de publication ni la date de diffusion ou de distribution ne sont identifiées.

Format Unimarc : 2<sup>e</sup> indicateur « 4 » et

- « \$dC » pour date de copyright
  - et « \$dP » pour date de protection
- « P » et « C » pourront être restitués à l'affichage ISBD et public par les symboles © et ®



### Consigne Sudoc pour les ressources audio :

Lorsque la date de copyright et de protection sont identiques, on enregistre les deux.

Ex :

- Format de production Sudoc 214 #4\$dC 2009\$dP 2009
- Format d'export 214 #4\$dC 2009 et 214 #4\$dP 2009

Sinon, on saisit la date la plus récente.



La date de copyright peut s'appliquer à 2 entités FRBR distinctes de la ressource :

- **date la manifestation** (« date de mise à disposition de la manifestation décrite », RDA-FR [2.11.1.1](#)) : **date la mise en forme de la ressource** (choix des contenus, le travail graphique, la mise en page, etc.). Cette date correspond à la date de la 1<sup>re</sup> publication (et peut donc en tenir lieu) de la manifestation qu'on décrit.

**Si la ressource contient plusieurs cop. correspondant à différents aspects (un texte, du son...), enregistrer seulement la date de cop. la plus récente (RDA-FR [2.11.1.3](#)).**

**Cette date est renseignée en zone 214 #4\$dC et en 100 \$a**

- **date l'expression principale (édition, traduction...)** 📍\* : elle **date le contenu principal** de la ressource (RDA-FR [2.11.1.1](#)).

Dans le cas où la date retenue en **214 et en 100\$a n'est pas la date de copyright**, celle-ci peut être fournie en **100\$f** si elle figure sur la ressource, à la stricte condition qu'elle corresponde bien à l'expression principale (*i.e: sans tenir compte des « augmentations » telles que préface ou postface, commentaire ou apparat critique, illustrations, annexes, sous-titres optionnels (audiovisuel), bonus, contenu d'une brochure d'accompagnement, du manuel de l'utilisateur, etc.*) contenue dans la ressource.

**Cette date n'est pas renseignée en zone 214 mais en 100 \$f**

# Exemple n°1

- Pas de date de publication
  - Une date à la mention de dépôt légal : 2015
  - Une date d'achevé d'imprimer : 2014
  - Une date de copyright correspondant au contenu de la ressource : 2010
- 

❖ Mention de publication (**obligatoire**)

- Lieu de publication
- Nom de l'éditeur
- **Date de publication : DL 2015** (on qualifie cette date pour la distinguer de la date de publication proprement dite)

**Ne pas mentionner la date de cop. au niveau de la manifestation car elle correspond au contenu : elle sera enregistrée au niveau de l'expression.**

Dans le Sudoc, la date de copyright se rapportant à l'Expression principale peut être mise en 100 \$f



# Exemple n°2

- Pas de date de publication
  - Pas de date de diffusion
  - Une mention d'achevé d'imprimer : 2016
  - Une date de copyright correspondant à la publication de la ressource : 2015
- 

- ❖ Mention de publication (***obligatoire***)
  - Lieu de publication
  - Nom de l'éditeur
  - **Date de copyright (obligatoire en cas d'absence de date de publication et de date de diffusion) : 2015**

**Mentionner la date de copyright au niveau de la manifestation car elle correspond à la manifestation.**

# Quizz - la date

Comment enregistrer cette date : « 21 novembre MCMLXIV » ?

21 novembre MCMLXIV

MCMLXIV

1964

# Quizz - la date

Que signifie la transcription suivante :  
« [1945] » ?

- Il s'agit d'une date incertaine
- Date certaine, déduite de la préface
- Date certaine, trouvée dans une source externe

# Quizz - mention de publication / diffusion-distribution / fabrication

## Quels éléments sont obligatoires pour un document publié ?

- Le lieu de publication, le nom de l'éditeur, la date de publication
- Le nom de l'éditeur
- La date de publication
- Le lieu de publication, le nom de l'éditeur, une date

# D. CAS PARTICULIERS

# Cas particuliers

## Fac-similés et reproductions / Reproductions à la demande ([2.8.1.3](#) / [2.9.1.3](#) / [2.10.1.3](#))

Enregistrer la ou les mentions relatives **au fac-similé ou à la reproduction**

**En note ou en lien** : enregistrer toute mention du document original comme une mention se rapportant à une manifestation en relation

**Ex.** : Paris : Éditions Jacques Gabay, DL 2003

- **Soit note textuelle** : Réimpression autorisée du second tirage publié par Gauthier-Villars en 1979
- **Soit note structurée** : Fac-similé de : [Second tirage corrigé]. – Paris : Gauthier-Villars, 1979. – ISBN 2-04-010012-1
- **Soit lien vers la description de la manifestation originale, désignée par un identifiant**

Fac-similé de : n° de l'identifiant (notice)

**Préférer le lien aux notes et donner impérativement la date du document original en 100 \$e**

## Monographies en plusieurs parties / Publications en série / Ressources intégratrices : changements ([2.8.1.5](#) / [2.9.1.5](#) / [2.10.1.5](#))

- Faire une note sur le **changement** s'il est jugé **important** pour l'identification ou l'accès.

**Ex.** : Aix-en-Provence : L'Arc, 1958-1986.

**En note** : Le Revest-Saint-Martin : Éditions Le Jas, 1983-1986

*Le changement d'éditeur est jugé important pour l'identification : il est signalé en note, avec la période concernée.*

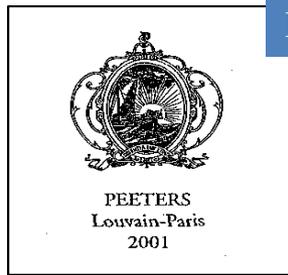
- Faire une note générale si les **changements** ont été **nombreux**.

**Dans le Sudoc et à la BnF, on redouble la zone 214**

# Quizz – l'adresse

Rédigez la zone de l'adresse (et la zone 102) pour les documents ci-dessous :

1)



Page de titre

D. 2001/0602/31

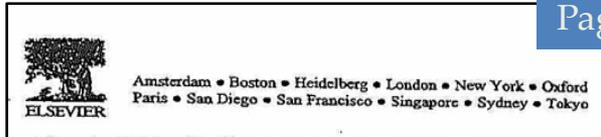
ISBN 90-429-1008-9  
ISBN 2-87723-571-8

© Peeters Press, Louvain-Paris

Tous droits de reproduction, de traduction  
et d'adaptation réservés pour tous pays

Verso p. titre

2)



Page de titre

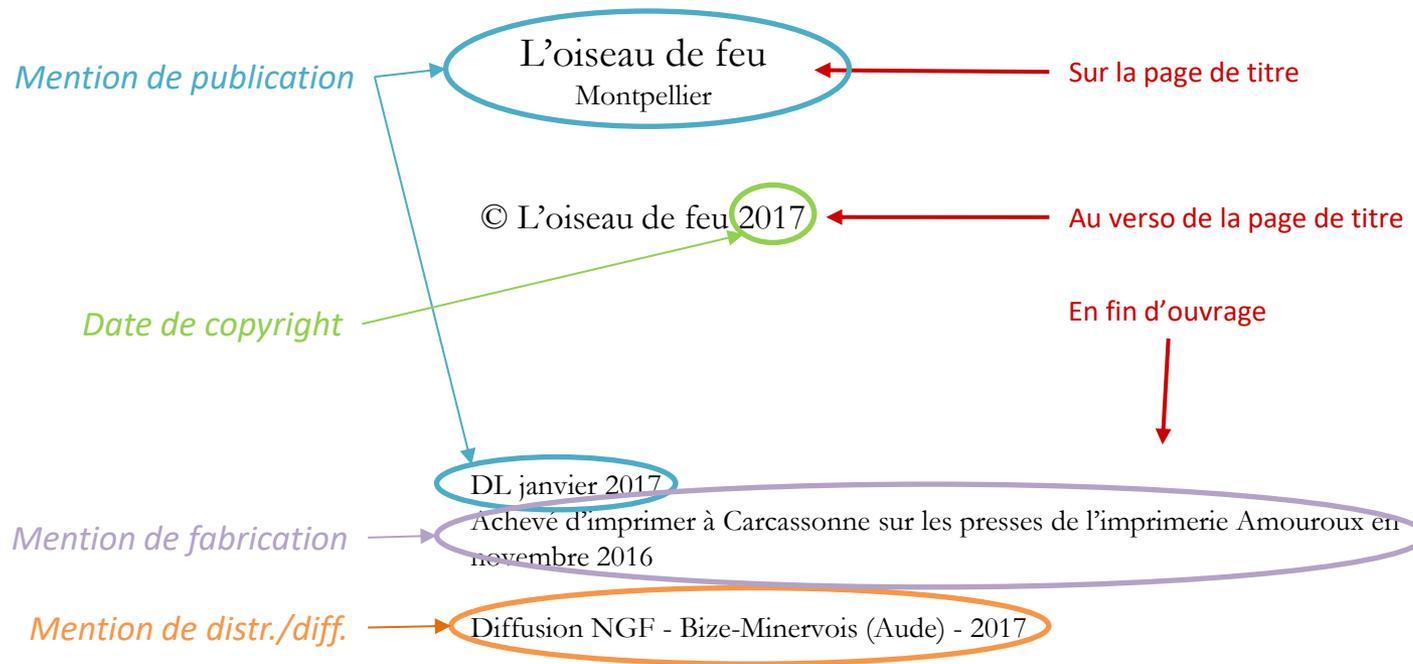
# Quizz – l'adresse

On trouve sur la ressource : « Éditions universitaires Fribourg - Fribourg (Suisse) » et « Éditions du Cerf – Paris » : que transcrit-on ?

- . – Paris : Éditions du Cerf [etc.]
- . – Paris [etc.] : Éditions du Cerf : Éditions universitaires Fribourg
- . – Fribourg (Suisse) : Éditions universitaires Fribourg ; Paris : Éditions du Cerf

# **IV. LE FORMAT UNIMARC**

# RESSOURCES PUBLIÉES



# RESSOURCES PUBLIÉES

<i>Mention de publication</i>	Montpellier : L'oiseau de feu, DL 2017
<i>Mention de distr./diff.</i>	Bize-Minervois : NGF, 2017
<i>Mention de fabrication</i>	Carcassonne : imprimerie Amouroux, 2016
<i>Date de copyright</i>	©2017

*(Si on transcrivait toutes les mentions)*

210 ##\$aMontpellier\$cL'oiseau de feu\$dDL 2017

*Avant 2020, on se contentait de la mention de publication.*

214 #0\$aMontpellier\$cL'oiseau de feu\$dDL 2017

*A partir de 2020, on s'en contente encore.*

# Zone 214

- ❑ **La zone 210** reste pour les données existantes (pré RDA-FR : strates de catalogage).

Dans la mesure du possible, dans le cas du catalogage document en main, corriger la zone 210 en 214.

**La transformation de la zone 210 en 214 est obligatoire si on intervient sur la zone de l'adresse (cas des retirages...) et pour les rétroconversions financées par l'ABES.**



**Au 1er janvier 2020 :**

## ❑ **La zone 214**

- Concerne tous les types de ressources, ressources continues comprises
- Est utilisée pour le catalogage RDA-FR
- **Est exportée en 214 (Unimarc)**, ou en 264 (Marc21), vers les systèmes locaux.
- **Lors de dérivation :**
  - **Import BnF** : conversion de la zone 210 en 214 faite en partie seulement : à vérifier, document en main, et corriger si besoin.
  - **Marc21 n'appliquant pas les règles RDA** : on récupère une zone 210 à transformer en 214 ad hoc (conversion de la **zone 260 de Marc21** en 210 Unimarc).
  - **Marc21 conforme à RDA** : la dérivation convertit la zone de l'adresse en 214 (conversion de la **zone 264 de Marc21** en 214 Unimarc).

# Zone 210

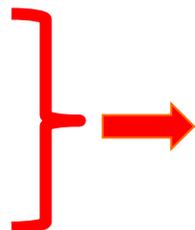
La zone 210 est toujours d'actualité pour les notices signalées avant les implémentations liées à RDA-FR

Zone	Ind1	Ind2	Code de sous-zone	Position	Valeur	O/F	R/NR	Contenu
210		#				F	R	<b>Publication, production, diffusion, etc.</b>
	#							Non applicable / Adresse d'origine
	0							Adresse de départ ou intermédiaire
	1							Adresse courante ou dernière adresse
		a				O*	R	Lieu de publication, de diffusion, etc.
		b				F	R	Adresse de l'éditeur, du diffuseur, etc.
		c				F	R	Nom de l'éditeur, du diffuseur, etc.
		d				F	R	Date de publication, de diffusion, etc.
		e				F	R	Lieu de fabrication
		f				F	R	Adresse du fabricant
		g				F	R	Nom du fabricant
		h				F	R	Date de fabrication
		<u>r</u>				O*	NR	<a href="#">Adresse entière prise à la page de titre</a>
		<u>s</u>				O*	NR	<a href="#">Adresse entière prise au colophon ou à l'achevé d'imprimé</a>
		6				F	NR	<a href="#">Données de lien entre zones</a>
		7				F	NR	<a href="#">Informations codées sur l'écriture de catalogage des données de la zone</a>

Les \$6 et \$7 sont réservés au catalogage de documents comportant des caractères non latins.

## RDA-FR : Adresse bibliographique

- Mention de production
- Mention de publication
- Mention de diffusion
- Mention de fabrication
- Date de copyright



**Nécessité de faire évoluer  
UNIMARC**

# LA ZONE 214 dans le sudoc

A utiliser pour les notices **créées** (livre ancien compris)  
à partir du 01-01-2020

Zone	Ind 1	Ind 2	Code de sous-zone	O/F	R/NR	Contenu
214						
	#					Non applicable / Adresse d'origine (pour les ressources continues)
	0					Adresse de départ ou intermédiaire (pour les ressources continues)
	1					Adresse courante ou dernière adresse (pour les ressources continues)
		#				Adresse bibliographique (livre ancien ou publication en série ancienne)
		0				Mention de publication
		1				Mention de production
		2				Mention de diffusion / distribution
		3				Mention de fabrication / impression
		4				Date de copyright ou de protection
			<b>\$a</b>	F	R	Lieu de publication / Lieu de production / Lieu de diffusion ou de distribution / Lieu de fabrication
			<b>\$b</b>	F	R	Adresse de l'éditeur / Adresse du producteur / Adresse du diffuseur ou du distributeur / Adresse du fabricant
			<b>\$c</b>	F	R	Nom de l'éditeur / Nom du producteur / Nom du diffuseur ou du distributeur / Nom du fabricant
			<b>\$d</b>	F	R	Date de publication / Date de production / Date de diffusion ou de distribution / Date de fabrication / Date de copyright ou de protection
			<b>\$r</b>	F	NR	Adresse entière prise à la page de titre
			<b>\$s</b>	F	NR	Adresse entière prise au colophon ou à l'achevé d'imprimer

# Exemples de ressources

▪ Date de publication disponible

▪ 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard\$d2014

▪ Pas de date de publication,  
mais une date de dépôt légal disponible

▪ 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard\$dDL 2014

▪ Ni date de publication,  
ni date de DL,  
mais une date de diffusion disponible

▪ 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard  
+ 214 #2\$d2015

▪ Ni date de publication,  
ni date de DL,  
ni date de diffusion,  
mais la date de copyright disponible

▪ 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard  
+ 214 #4\$dC 2015

# Autres exemples

- Ni date de publication,  
ni date de DL,  
ni date de diffusion,  
ni date de copyright,  
mais une date de fabrication disponible

▪ 214 #0\$a[Paris]\$cGallimard  
+ 214 #3\$d2015

- Aucune date disponible dans la ressource,  
obligation de restituer une date d'une source externe  
ou une date approximative

214 #0\$a[Paris]\$cGallimard\$d[2014]  
*Note* : Date de publication d'après le catalogue de la  
BnF

- Sans mention de publication,  
Avec une mention de diffusion datée

214 #0\$a[Lieu de publication inconnu]\$c[éditeur  
inconnu]  
214 #2\$aParis\$cPresses universitaires de France\$d2014

- Sans mention de publication,  
Avec une mention de diffusion non datée,  
Avec une date de copyright

214 #0\$a[Lieu de publication inconnu]\$c[éditeur  
inconnu]  
214 #2\$aParis\$cPresses universitaires de France  
214 #4\$dC 2015

# Quizz - Unimarc

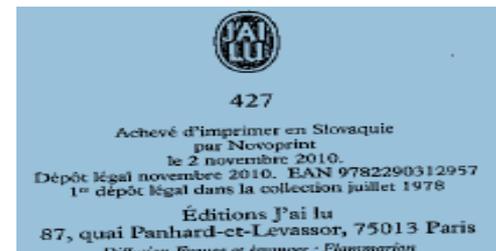
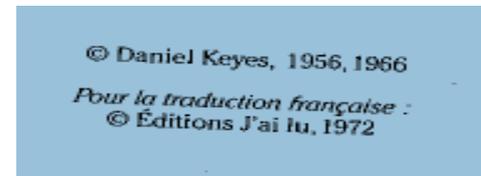
Votre ressource porte : « DL 2014 », « cop. 2015 », « impr. 2015 » : quelle transcription est correcte ?

- 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$d cop. 2015
- 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$dDL 2014, cop. 2015
- 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$dDL 2014
- 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$d impr. 2015, cop. 2015
- 214 #0\$aArles\$cActes Sud\$dDL 2014  
214 #4\$dC 2015

# Quizz – l'adresse

Quelle adresse correspond aux informations ci-dessous, sachant que l'édition française de 1978 contient une préface qui n'est pas dans l'édition de 1972 et que l'édition de 2010 est identique (même nombre de pages, même format, même collection...) à celle de 1978 ?

- 214 #0\$aParis\$cÉditions J'ai lu\$dDL 2010
- 214 #0\$aParis\$cÉditions J'ai lu\$dDL 2010  
+ données codées : 100 0#\$a2010\$f1972
- 214 #0\$aParis\$cÉditions J'ai lu\$dDL 1978  
+ données codées : 100 0#\$a1978\$f1972  
+ 305 ##\$aAutre tirage : 2010
- 214 #0\$aParis\$cÉditions J'ai lu\$d cop. 1972
- 214 #0\$aParis\$cÉditions J'ai lu\$dDL 2010  
+ données codées : 100 0#\$a2010\$f1956



# Les changements en résumé

## ❑ On distingue les ressources non publiées (mention de production) et les ressources publiées (mention de publication-diffusion-distribution / fabrication)

- **La mention de production (214 #1)** est obligatoire pour toutes les ressources non publiées.  
Pour les **thèses originelles**, on saisira dorénavant l'année de soutenance seule : en Unimarc, on aura :  
**214 #1\$dAAAA**
- **La mention de publication (214 #0)** est obligatoire pour toutes les ressources publiées.  
**2 éléments sont obligatoires : lieu de publication et nom de l'éditeur.**  
Pour les éléments inconnus, on mettra : « [Lieu de publication inconnu]\$c[éditeur inconnu] ».

## ❑ Les abréviations ne sont plus utilisées

- **Cas des éléments transcrits** : on transcrit tel que c'est mentionné sur la publication et on conserve les abréviations présentes mais le catalogueur n'abrège pas de sa propre initiative  
Ex. : le nom de l'éditeur : « Éd. J'ai lu » devient « Éditions J'ai lu », « R. Laffont » devient « Robert Laffont »...
- **Cas des abréviations latines** : [S.I.] ; [s.n.] ; [i.e.] ; [ca]... : on ne les utilise plus.

## ❑ Les éléments pris sur la ressource sont restitués sans [ ].

**Sauf** s'il s'agit d'une information **déduite** au moyen du contenu même de la ressource (préface, etc.) : alors, on utilisera les [ ] et on fera une note pour justifier la date.

## ❑ L'ordre de priorité pour le choix de la date qui est un élément obligatoire :

- la date de publication, à défaut la date de dépôt légal (annoncée par le qualificatif : « DL »)
- la date de diffusion/distribution
- la date de copyright (annoncée par le qualificatif : « C »)
- La date de protection (annoncée par le qualificatif : « P »)
- la date d'impression